

# PROJET ASSOCIATIF

## L'HOSPITALET



# EDITORIAL

## L'HOSPITALET...

40 ans !

40 ans déjà !

40 ans d'aventure ; et quelle belle aventure.

L'HOSPITALET a 40 ans ! 40 ans de service, de fidélité et d'amour.

C'était en 1981, sur ce terrain, mis à disposition par la commune de Montoire, notre Association inaugurait cette deuxième maison voulue par André MILESY et ses amis fondateurs.

Etablissement privé, à but non lucratif, il se spécialise avec son double service, sanitaire et médico-social, pour accueillir des personnes en situation de handicap, atteintes de troubles neurologiques. Une première en France.

Depuis nous poursuivons avec fidélité cet engagement généreux qui porte témoignage des remerciements de tous ceux que nous avons accompagnés ici.

40 ans et l'aventure continue !

Pour faire face aux évolutions bien souvent brutales de notre société, en particulier pour assurer la pérennité des services rendus mais aussi pour anticiper les situations nouvelles qui imposent des besoins et des services nouveaux, nous devons rester en éveil, le cœur attentif.

C'est en fixant les objectifs, les missions ; c'est en recherchant les meilleurs projets et les actions adaptées à notre territoire pour ces prochaines années que nous parviendrons à conserver l'esprit et les valeurs fondatrices gravés dans les murs de notre Maison.

A nos résidents et patients, nos professionnels et partenaires, nos bénévoles, tous les membres de l'association, nous dédions ce projet associatif qui peut se résumer ainsi :

- Toujours Servir
- Accueillir
- Soigner
- Accompagner

LE PRESIDENT JM FROMION

# L'HISTOIRE

*André MILESY fut accidenté en 1958 en Côte d'Ivoire, rapatrié en France il fut admis à l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches dans le service du Docteur BENASSY. Après de longs mois de rééducation, il a pu quitter l'hôpital pour reprendre une vie familiale et sociale. Des conseils de vie lui ont été prodigués par le médecin : « Vous avez la chance d'être bien entouré par votre famille et vos amis, mais lorsque vous aurez repris forces et autonomie, il faudra que vous pensiez à ceux qui sont moins favorisés que vous et qui ne peuvent vivre à leur domicile, d'une manière provisoire ou définitive. Vous devriez créer une Maison pour les accueillir, centre de vie et rééducation et vous pourriez l'appeler : L'Hospitalet... »*

*Ainsi débuta cette belle aventure ; l'association L'Hospitalet fut constituée, la Ville de MONTAIGNE SUR LE LOIR se proposa d'accueillir l'établissement, et la construction en étoile des chambres et des salles autour d'un centre-vie, pour accueillir les résidents fut lancée.*

*L'Association loi 1901 L'Hospitalet, créée en 1975, gère l'établissement privé à but non lucratif inauguré en 1981, grâce à André Milesy et à son épouse Yvette Milesy.*

*L'aventure continue.*

*Cet établissement est désormais constitué de deux sections : une section sanitaire (lits de Soins de Suite et de Réadaptation), une section médico-sociale (le Foyer d'Accueil Médicalisé agréé pour des places d'accueil permanent et temporaire) ; des consultations externes spécialisées ainsi qu'un appartement de mise en situation complètent les services actuels.*

*YVETTE MILESY*

# LES VALEURS

A l'Hospitalet après la période de rééducation et de soins, malgré la dépendance liée au handicap, l'autonomie s'acquiert par l'expérience concrète de la vie quotidienne et par une ouverture sur l'extérieur.

L'association assure l'organisation et la réalisation d'actions de formation et de prestations de service, d'assistance et de conseils dans le secteur sanitaire et médico-social.

Afin de rendre la personne accueillie autonome dans sa nouvelle vie, que ce soit au sein de l'établissement l'HOSPITALET, mais également à l'extérieur ; les aider et les accompagner afin de poursuivre leur vie.

L'association soutient l'établissement L'Hospitalet dans son objectif d'accompagnement des personnes vers plus d'autonomie et d'inclusion dans une logique de parcours individuel et de projet personnalisé construit avec chaque résident.

Les services existants sont complétés par la réalisation de 4 appartements tremplins qui seront mis à disposition de ceux qui souhaitent un retour à domicile, en proposant à des résidents qui s'engagent dans cette démarche en bénéficiant des services de l'établissement (assistante sociale, assistance administrative, soins et aide à domicile, groupes de paroles et formation pour les aidants...)

Nous proposerons ainsi différentes solutions afin de répondre à notre objectif :

- o D'accueillir
- o De soigner
- o De former et d'accompagner le résident vers un retour en « milieu ordinaire » pour celui qui le peut.

# LA GOUVERNANCE

L'Association Loi 1901, L'HOSPITALET, regroupe tous les adhérents qui partagent les mêmes valeurs.

Des statuts\* en fixent les règles de fonctionnement.

**L'Assemblée Générale**, qui regroupe tous les adhérents se tient tous les ans. Elle permet d'informer, de rendre compte et de décider de la politique générale de l'association. Elle élit en son sein un Conseil d'Administration auquel elle délègue les pouvoirs fixés par les statuts.

Ce Conseil, composé **d'administrateurs** dont le nombre est également établi par les statuts, élit annuellement en son sein un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire ; des adjoints peuvent être nommés.

**Le Conseil d'Administration**, instance de décision, veille à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires notamment l'application des règles financières, le respect du droit des personnes.

Le président nomme le directeur de l'établissement. Il peut être promu directeur général. C'est actuellement le cas à L'HOSPITALET.

Par délégation du Président de l'Association, outre ses missions de Directeur de l'établissement, **le Directeur Général (DG)** est chargé de :

- o Assurer la mise en œuvre du projet associatif et des orientations stratégiques validées par l'assemblée générale,
- o Mettre en œuvre les décisions prises par le CA et son Bureau.
- o Piloter et animer la direction opérationnelle de l'Association.

\*A consulter à l'établissement ou sur le site

# LES ORIENTATIONS 2021/2026

Organiser les structures pour accueillir avec soin, la personne en situation de handicap, lui proposer une rééducation lui permettant un retour en milieu ordinaire de vie.

Accompagner l'établissement dans son fonctionnement.

Acquérir les matériels technologiques pour répondre aux besoins nouveaux.

Développer la formation des aidants d'une personne en situation de dépendance (formations ouvertes aux responsables politiques ou associatifs de la Région).

Réorganiser l'établissement pour répondre à ces orientations suivant une feuille de route qui reste à établir.

Assurer un équilibre financier :

- o Pour répondre à notre engagement de solidarité, financer le cas échéant le reste à charge éventuel de la personne accueillie en FAM ou en SSR, pendant un temps donné, à l'aide d'un fonds de solidarité de l'association qui doit être créée.

- o Développer notre patrimoine actuel.

- o Rechercher des ressources complémentaires pour assurer la pérennité et le développement de notre association.

Notre vision veut assurer la pérennité et le développement de l'établissement sur le Territoire Vendômois ; en tant que premier employeur de la Ville de Montoire sur le Loir, nous voulons être un modèle de référence pour toute personne en situation de handicap ou de dépendance et apporter à nos personnels un cadre de vie au travail performant.

# LES ORIENTATIONS 2021/2026

- o Développer l'association qui se compose de différents membres et bénévoles
- o Offrir à ceux-ci les formations adaptées aux spécificités d'une personne en situation de handicap (gestes et postures, accompagnement au rôle d'aidant...)
- o Ouvrir résolument ces formations à l'extérieur et ainsi permettre de répondre aux besoins d'un maintien à domicile d'une personne en perte d'autonomie : formations dédiées aux aidants familiaux, réunions d'échanges, rencontres, accueils et animations de jour..
- o Partager avec les autres acteurs leurs actions déjà existantes et développées.
- o Compléter les offres de politiques publiques par la réalisation d'un lieu d'habitation autonome et indépendant soutenu par l'établissement L HOSPITALET et ses équipes pluridisciplinaires.
- o Poursuivre le projet des « appartements tremplins » : une expérimentation lancée avec Terres de Loire Habitat qui construit 4 appartements spécialement aménagés pour nos résidents ayant un projet de retour à domicile. Ces appartements tremplins seront des lieux d'habitation temporaires et pédagogiques permettant l'appropriation des nouvelles pratiques pour les personnes en situation de handicap. Ils offriront les services de maintien à domicile en lien avec le personnel de l'HOSPITALET.

# LE FONCTIONNEMENT

L'HOSPITALET est une association loi 1901 reconnue en qualité d'œuvre ou organisme d'intérêt général et agit sous contrôle interne et externe.

L'association L'HOSPITALET est gestionnaire de l'établissement éponyme qui regroupe deux sections, un SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) et un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé). Ils sont financés par l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire et le Conseil Départemental du Loir et Cher.

L'association entretient et développe son indépendance financière grâce aux cotisations des adhérents, à des dons ou des legs. Les dons ouvrent droit à une déduction fiscale permettant de défiscaliser 66% du montant de l'impôt.

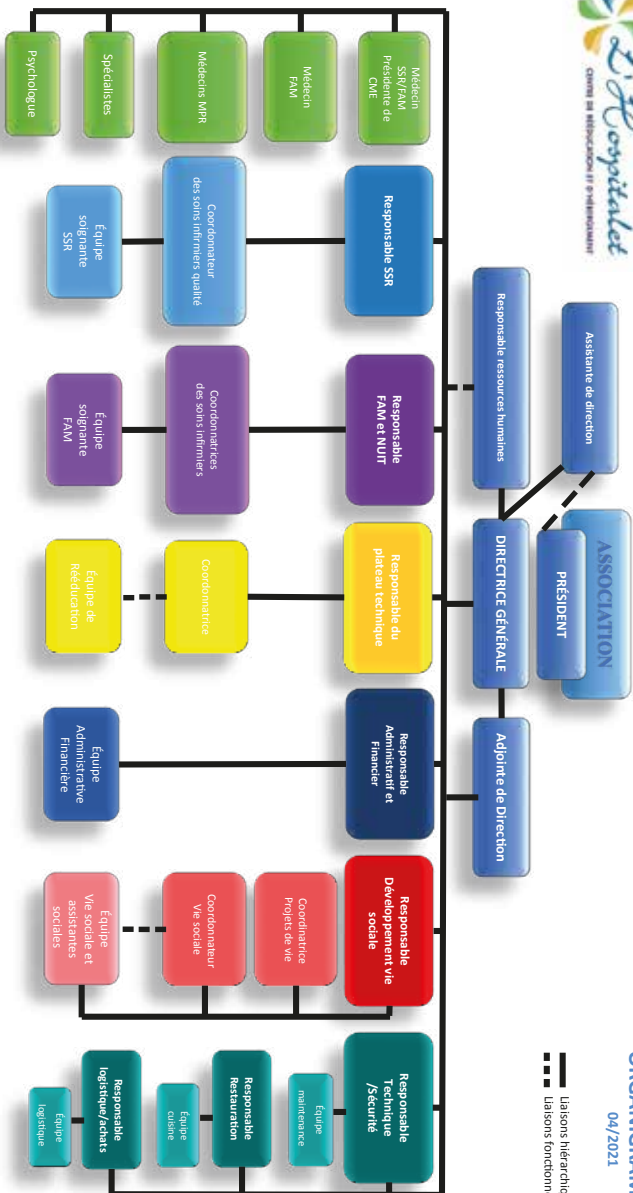
Soucieux de rester informés et liés avec les différentes instances nationales, nous sommes membres de plusieurs organismes et en particulier :

- o de la FEHAP (Fédération qui rassemble des établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social) et
- o de MBV Union (qui réunit des institutions de l'économie sociale, notamment, de type mutualiste, associatif, et coopératif.)





# L'ORGANIGRAMME DE L'ÉTABLISSEMENT



33, rue Pasteur – 41800 Montoire-sur-le-Loir

ORGANIGRAMME  
04/2021

— Liaisns hiérarchiques  
- - - Liaisns fonctionnelles

# LES ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Hospitalet accueille des personnes adultes, en situation de handicap moteur d'origine neurologique, avec ou sans troubles associés.

A l'origine, l'Hospitalet était un établissement médico-social, puis rapidement, un établissement de santé s'est développé sur le même site.

Aujourd'hui, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) peut accueillir 67 résidents, 2 chambres étant disponibles pour des séjours temporaires, permettant notamment d'offrir un répit aux proches aidants ou simplement d'expérimenter la vie en foyer. L'établissement de santé, spécialisé en Service de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) est constitué de trois services :

- Un service de Médecine Physique et de Réadaptation de 28 lits avec un lit d'éveil de coma
- Un service pour 7 personnes en Etat Végétatif Chronique (EVC) ou en Etat Pauci Relationnel (EPR)
- Un service pour 2 places d'Hospitalisation De Jour (HDJ)

Il propose aussi des consultations externes avec un médecin et un ergothérapeute. Dans la région Centre Val de Loire, l'Hospitalet est reconnu pour sa capacité à accueillir des personnes nécessitant des soins techniques complexes, notamment, des personnes en situation de dépendance ventilatoire, en leur offrant la liberté de circulation.



# LES ACTIVITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

Les autres axes de spécificité sont :

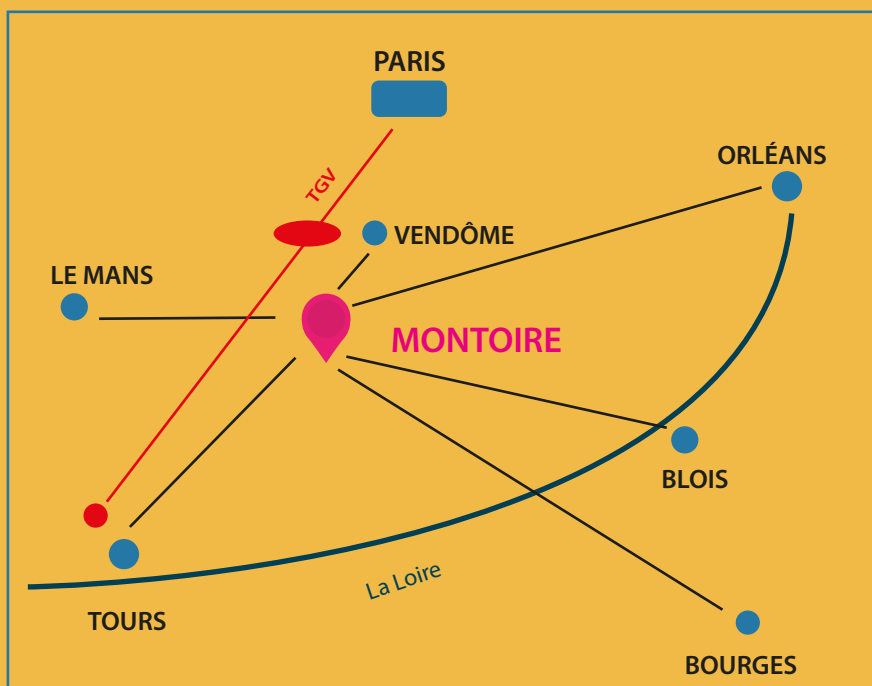
La prise en charge en phase de rééducation des personnes présentant :

- des pathologies neurologiques évolutives (sclérose en plaques, Parkinson, myopathie, sclérose latérale amyotrophique),
- Des séquelles d'accident vasculaire cérébral (AVC)
- Des lésions cérébrales
- Des lésions de la moelle épinière

Le traitement des complications médicales ou chirurgicales pour les personnes présentant des déficiences d'origine neurologique (escarres, complications urinaires, neuro-orthopédiques, respiratoires).

Acteur phare du territoire, l'Hospitalet emploie 210 professionnels dans des domaines d'activité variés, représentant 46 métiers différents. Il a développé de nombreux partenariats : centres hospitaliers, établissements de formation, services d'aide à domicile, associations et entreprises locales... et contribue au dynamisme et à l'attractivité du bassin d'emploi. Imprégné des valeurs de son association, l'établissement a pour ambition d'accompagner chaque personne accueillie dans son projet, de sa construction à son aboutissement, dans une logique inclusive.





## Association L'HOSPITALET

33 rue Pasteur

41800 MONTOIRE SUR LE LOIR

Tél 02 54 85 25 00 – [association@lhospitalet.fr](mailto:association@lhospitalet.fr)

SITE INTERNET en construction [www.lhospitalet.fr](http://www.lhospitalet.fr)